



POURQUOI VOUS JOINDRE L'ACSM !?

À titre d'organisme national, l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) fait la promotion de la santé mentale pour tous et favorise la résilience et le rétablissement des personnes souffrant de maladies mentales. L'ACSM réalise cette mission par l'entremise de la défense des droits, de l'éducation, de la recherche et de la prestation de services.

Tous employés sont admissibles:

- Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP)
- Programme d'aide aux employés et à leurs familles
- Un jour de congés payés par an.
- Possibilités de perfectionnement professionnel

Employés permanents à plein temps:

- 8 jours de maladie payé par an
- 2 jours de congés payés par an
- Ensemble de prestations
- 3 semaines de vacances pour commencer

L'ACSM – S/M l'offre d'emploi – 24-06

Travailleur résidentiel

Département	: Développement communautaire et logement
Statut d'emploi	: Temps partiel-postes permanents
Heures par semaine	: Minimum de 35 heures par semaine
Lieu de travail	: rue Moonlight et rue Victoria Sudbury, ON
Syndicalisation	: Ce poste est un poste syndiqué (SEFPO)
Date limite	: ouvert jusqu'à ce qu'il soit rempli

RESPONSABILITÉS :

Relevant du coordonnateur/de la coordonnatrice des services résidentiels, le travailleur résidentiel offre des soutiens dirigés par la personne, dans un cadre résidentiel ayant des personnes avec des préoccupations en matière de santé mentale ou de consommation de substances. Le personnel offre de l'aide dans divers domaines, y compris la planification des objectifs, les activités instrumentales de la vie quotidienne et l'amélioration du bien-être général.

Les descriptions complètes de ces postes sont disponibles [sur notre site web](#)

COMPÉTENCES :

- Éducation (l'une des conditions suivantes est requise) :
 - I. Obtention d'un diplôme de 2 ans dans un domaine des services sociaux ; ou
 - II. étudiant actuellement en train de poursuivre un diplôme de 2 ans avec au moins 1 an d'expérience pertinente ; ou
 - III. combinaison d'une éducation postsecondaire quelconque et de 3 ans d'expérience pertinente.
- La maîtrise de l'anglais est requise. Le français conversationnel avancé est essentiel pour 40% des postes de gestionnaire de cas. La priorité sera accordée aux candidats bilingues en français et en



anglais, conformément à notre plan de services en français.

- Une expérience de travail dans un environnement résidentiel est souhaitée.
- Une formation en ASIST (Applied Suicide Intervention Skills Training), Safe Talk, Non-Violent Crisis Intervention (NVC), Mental Health First Aid, et/ou Standard First Aid & CPR (premiers secours et réanimation cardio-pulmonaire) est considérée comme un atout.

***ÉCHELLE SALARIALE:**

- l'heure, étape 1: 21.45 \$ – étape 2: 22.57\$

***Les candidats retenus pour ce poste débiteront à l'échelon 1 de l'échelle salariale.**

COMMENT POSTULER

**Veillez faire parvenir votre lettre de presentation et votre curriculum vitæ, aux :
recruitment@cmha-sm.on.ca**

- *L'ACSM – S/M est un employeur souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Elle respecte la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario et appuie les personnes handicapées en leur offrant des mesures d'adaptation. Veuillez nous indiquer si vous avez des exigences en matière d'accessibilité.*
- *Les renseignements personnels soumis ne serviront qu'à établir votre admissibilité à ce poste.*
- *Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.*
- *Nous ne faisons pas d'hypothèses sur les pronoms et l'identité des gens et nous nous engageons à créer un environnement où il est sûr de partager et de demander.*